



**Promotion  
Santé**  
Nouvelle-Aquitaine

# Projet associatif

*Améliorer la santé de toutes et tous, réduire les inégalités*

## **La promotion de la santé**

*La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la "santé" comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.*

# Sommaire

Introduction.....	3
Principes de la République.....	3
Raison d'être .....	4
Des inégalités sociales, territoriales et environnementales criantes .....	4
L'urgence climatique .....	4
Objet .....	5
Cadre conceptuel .....	5
La Charte d'Ottawa .....	5
La santé environnement.....	7
Valeurs.....	7
Positionnement & missions .....	8
Cadre d'action.....	8
Missions principales.....	9
Modalités d'intervention .....	9
Principes d'intervention.....	10
Fonctionnement.....	10
Composition .....	10
Gouvernance.....	11
Conseil, mise en alerte .....	11
Proximité territoriale.....	11
Organisation .....	11
Financement.....	11
Partenariats .....	12

# INTRODUCTION

Elaboré sur la base de nos statuts actualisés<sup>1</sup>, notre projet associatif réaffirme notre objet, nos valeurs, notre positionnement, nos missions et nos principes d'action. Il explique les motivations de notre organisation et notre fonctionnement. En complément, nous élaborons un projet stratégique qui fixe nos orientations spécifiques et opérationnelles pour cinq ans, ainsi qu'un document évolutif qui clarifie nos fondements.

Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine (NA) est régie par la loi du 1er juillet 1901, ce qui lui confère un statut d'association à but non lucratif. Elle est membre d'un réseau national animé par Fédération Promotion Santé ; premier réseau national spécialisé en promotion de la santé présent dans les régions métropolitaines et ultramarines. Ce réseau regroupe plus de 600 professionnels issus de champs disciplinaires multiples, et de nombreux administrateurs bénévoles.

## Principes de la République

Notre association inscrit l'ensemble de ses activités dans le respect des lois de la République. Elle respecte les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République. Elle se reconnaît pleinement dans le caractère laïque de la République. Elle rejette toute forme de violence et s'engage à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

<b>Liberté de conscience</b>	Promotion Santé NA n'exerce aucun prosélytisme envers ses membres, salariés, volontaires ou encore les tiers, les bénéficiaires de ses services.
<b>Liberté des membres de l'association</b>	Les activités principales de l'association sont accessibles sans adhésion à l'association. Chaque adhérent peut quitter l'association à tout moment et le conseil d'administration doit respecter la procédure prévue par les statuts pour radier un membre. Par ailleurs, les volontaires de l'association n'ont pas d'obligation d'adhérer à l'association mais de respecter la charte du volontariat.
<b>Egalité et non-discrimination</b>	Promotion Santé NA n'opère aucune différence de traitement ni entre ses membres, ni avec les usagers de ses services.
<b>Fraternité et prévention de la violence</b>	Promotion Santé NA tant dans le cadre de ses activités, de son fonctionnement interne que de ses rapports avec les tiers veille à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque, ne pas cautionner de tels agissements ; rejeter toutes formes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination de tout ordre.
<b>Respect de la dignité de la personne humaine</b>	Promotion Santé NA n'entreprend, ne soutient ni ne cautionne aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.
<b>Respect des symboles de la République</b>	Promotion Santé NA est attachée au respect des symboles de la République qui participent du vivre ensemble.

<sup>1</sup> en Assemblée Générale Extraordinaire - novembre 2023

## RAISON D'ÊTRE

---

Améliorer la santé ne se limite pas à garantir un état de « bonne santé » individuelle. Il s'agit d'offrir à chaque personne la possibilité de réaliser ses aspirations, de répondre à ses besoins fondamentaux et de s'épanouir dans son milieu de vie. La santé doit être considérée comme une ressource collective permettant d'atteindre ces objectifs, plutôt que comme une finalité en soi. Cependant, celle-ci ne dépend pas uniquement des connaissances, compétences ou choix individuels. Elle est profondément influencée par des facteurs structurels tels que le soutien social, les conditions de vie et de travail, les politiques publiques ou l'accès aux soins, qui génèrent des inégalités persistantes. Ces disparités, exacerbées par les effets croissants du changement climatique – canicules, inondations, perturbations des écosystèmes –, menacent à la fois l'environnement et la santé publique, en particulier celle des populations vulnérables.

### Des inégalités sociales, territoriales et environnementales criantes

Comment justifier qu'une personne sans diplôme vive en moyenne huit ans de moins qu'un diplômé du supérieur ? Pourquoi tolérer une espérance de vie en bonne santé de 64,6 ans en France contre 72,7 ans en Suède, ou la dégradation alarmante de la santé mentale des jeunes ? Ces inégalités réversibles, liées à l'organisation sociale et à la répartition inéquitable des ressources, se manifestent par un gradient social implacable : plus on descend dans l'échelle socio-économique, plus les risques de maladies et de problèmes de santé augmentent. En Nouvelle-Aquitaine, ces disparités prennent une dimension territoriale marquée.

La région se caractérise par une grande hétérogénéité entre ses territoires, tant sur le plan de l'état de santé des populations que de l'offre de soins. Certaines zones, notamment rurales ou périurbaines, cumulent des indicateurs défavorables : espérance de vie plus faible, accès limité aux médecins généralistes et spécialistes, moins bonne couverture des infrastructures de santé, ou encore difficultés d'accès aux soins de premier recours<sup>2</sup>. Par exemple, des départements comme la Gironde bénéficient d'un maillage sanitaire dense en zone périurbaine, alors que la Creuse ou le Lot-et-Garonne affichent une pénurie de praticiens, obligeant les habitants à parcourir de longues distances pour consulter un professionnel de santé<sup>3</sup>. Ces disparités se retrouvent aussi dans l'accès aux soins spécialisés, à la prévention (dépistages, vaccination), ou dans la prise en charge des maladies chroniques.

À ces inégalités s'ajoutent des disparités environnementales, qui exposent certaines populations à des risques accrus liés à la qualité de l'air, de l'eau, aux sols pollués ou à la proximité de sites industriels, aggravant ainsi les écarts de santé. Elles se traduisent par des différences d'exposition aux polluants et accroissent les inégalités de santé entre les habitants de la région. Par exemple, la pollution de l'air en Nouvelle-Aquitaine est responsable de près de 3 300 décès prématurés chaque année et de nombreux cas de maladies chroniques telles que l'asthme, les cancers du poumon, la BPCO et l'hypertension artérielle<sup>4</sup>.

### L'urgence climatique

Le changement climatique amplifie ces défis et entraîne de nombreuses conséquences délétères pour l'environnement et la société. Parmi celles-ci, on peut citer l'augmentation des températures, la modification des cycles naturels, l'acidification des océans, les perturbations des écosystèmes, l'élévation du niveau de la mer, ainsi que des inondations et des sécheresses.

---

<sup>2</sup> ORS Nouvelle-Aquitaine, "Inégalités sociales de santé en Nouvelle-Aquitaine" (2017)

[https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2017-11/Plaqueette\\_inegalites\\_ORS\\_06\\_2017.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2017-11/Plaqueette_inegalites_ORS_06_2017.pdf)

<sup>3</sup> Accessibilité aux soins de premier recours en 2023 : un accroissement des disparités selon les professions de santé et les territoires - 7 janvier 2025

<https://avecsantena.fr/accessibilite-aux-soins-de-premier-recours-en-2023-un-accroissement-des-disparites-selon-les-professions-de-sante-et-les-territoires/>

<sup>4</sup> Pollution de l'air en Nouvelle-Aquitaine : 3 300 décès pourrait être évités - Publié le 16 mai 2025

<https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/publications/air/pollution-de-lair-en-nouvelle-aquitaine-3-300-deces-pourrait-etre-evites/>

Ces phénomènes impactent l'agriculture et l'économie, tout en affectant directement ou indirectement la santé publique. Ils exacerbent notamment des problèmes de santé tels que les maladies respiratoires, les maladies vectorielles (comme le paludisme et la dengue) et les troubles de la santé mentale liés aux catastrophes environnementales.

Face à cette double crise – inégalités sociales et urgence écologique –, la promotion de la santé se révèle un levier indispensable ; elle fait partie des solutions<sup>5</sup>.

## OBJET

---

L'association a pour objet<sup>6</sup> de favoriser le **développement de la promotion de la santé**, en agissant pour :

- > **Améliorer la santé globale** : Contribuer à l'amélioration de la santé de la population, en tenant compte des enjeux de transition socio-écologique, climatique et environnementale, ainsi que de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. L'association prend en compte les impacts et les enjeux d'adaptabilité liés à la transition climatique et environnementale.
- > **Optimiser les politiques et actions de santé** : Viser une plus grande pertinence, cohérence, équité et efficacité des politiques, des dispositifs et des actions de santé sur les territoires, afin de répondre au mieux aux besoins des populations dans leurs milieux de vie.

## CADRE CONCEPTUEL

---

### La Charte d'Ottawa

Elle fonde un engagement commun à promouvoir une autre vision de la santé publique et reste un texte de référence<sup>7</sup> pour les acteurs du secteur en portant des valeurs de solidarité et de justice sociale. Elle fonde nos orientations.

- > La santé ne dépend pas que du soin et des soignants, chaque secteur a sa responsabilité ;
- > Promouvoir la santé ne se limite pas à encourager des comportements propices à la santé ;
- > La mobilisation communautaire est essentielle.

---

<sup>5</sup> [Avis sur les inégalités sociales de santé](#) - Avis A - 2022 - 1 - CNCDH - 17 février 2022

<sup>6</sup> Article 4 - Statuts de l'association Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine - adoptés le 21.11.23

<sup>7</sup> Issue de la première conférence internationale pour la promotion de la santé à Ottawa - Canada - du 17 au 21 novembre 1986. Par la suite, une dizaine d'autres chartes ou déclarations se sont essentiellement concentrées sur des aspects spécifiques, en réponse à des évolutions sociétales, manquant souvent d'une vision globale et ne remettent pas en question les cinq axes fondamentaux de la charte d'Ottawa.

## Les stratégies

<b>Conférer les moyens</b>	Pour que la population puisse atteindre son plein potentiel de santé, cela nécessite l'égalité en matière de santé (réduction des inégalités) mais également de développer l'empowerment individuel et collectif.
<b>Servir de médiateur</b>	Le secteur de la santé ne peut porter seul cette responsabilité, la collaboration des différents secteurs est nécessaire, cela nécessite de faciliter la rencontre, le dialogue et la coopération entre ces parties.
<b>Promouvoir l'idée</b>	Il est essentiel de faire connaître le concept de promotion de la santé mais aussi de rappeler que la santé n'est pas une fin en soi mais une ressource, que chacun (ap)porte sa part en matière de déterminants de la santé.

## Les axes

<b>Elaborer une politique saine</b>	Il reste essentiel d'inscrire la santé à l'ordre du jour des responsables politiques des différents secteurs, pourvoir les éclairer sur l'impact de leur décisions sur la santé. Il s'agit de faire en sorte que le choix le plus facile pour les responsables des politiques publiques soit aussi le choix le meilleur du point de vue de la santé (identifier les obstacles et imaginer les moyens de les lever)
<b>Créer des milieux favorables</b>	L'approche socio-écologique pose l'importance d'évaluer l'impact de l'environnement sur la santé et de créer des milieux de vie favorables au bien-être des individus et des communautés : conditions de vie, de travail, aménagement du territoire, système éducatif, contextes socio-culturel, économique, lien social ... etc. La protection des milieux naturels et la conservation des ressources est une priorité dans toute stratégie de promotion de la santé.
<b>Renforcer l'action communautaire</b>	Rechercher la participation active des communautés pour définir des priorités, élaborer et contrôler les stratégies de santé. Viser également la mobilisation des ressources de la communauté (habitants, professionnels, élus ...).
<b>Acquérir les aptitudes individuelles</b>	Cela nécessite une diffusion de connaissances et d'informations validées sur la santé mais également d'accompagner le développement des compétences des individus et des groupes, là où ils sont. Au delà de « comportements favorables à la santé » il s'agit de pouvoir apprendre à tout âge à faire face aux diverses étapes de la vie.
<b>Réorienter les services de la santé</b>	Le secteur sanitaire doit aller au-delà de la prestation de soins médicaux dans une approche holistique des besoins de la personne. Cela implique une évolution de la formation professionnelle. Mais les services de santé ne peuvent agir seuls, la collaboration de l'ensemble des secteurs est essentielle.

## La santé environnement

« One Health », « Développement Durable », « Urbanisme favorable à la santé » sont des concepts<sup>8</sup> qui envisagent concrètement les liens entre santé et environnement en apportant des approches et des méthodes concrètes, inspirantes ; ils participent de nos modalités d'action. Ils sont utiles au déploiement de la promotion de la santé avec laquelle ils partagent des fondamentaux communs.

<b>Approche intégrée</b>	Ces concepts posent que la santé, l'environnement et la société sont liés, et que pour améliorer la santé, il faut agir sur tous ces aspects.
<b>Prévention</b>	Au lieu d'attendre que les problèmes arrivent, ils recommandent d'agir en amont pour les éviter
<b>Bien-être</b>	Leur but est d'améliorer la qualité de vie des gens sur le long terme, en agissant sur leur santé, leur environnement et leur cadre de vie
<b>Participation communautaire</b>	Chacun de ces concepts pose l'importance de la participation des habitants aux décisions et aux actions qui les concernent

## VALEURS

---

L'association porte les valeurs suivantes :

<b>Autodétermination et autonomie</b>	La reconnaissance du droit des individus et des groupes à faire leurs propres choix en matière de santé et de qualité de vie.
<b>Dignité humaine</b>	La confiance en l'humain et la reconnaissance des potentiels, compétences, savoirs des personnes et des groupes.
<b>Equité</b>	La promotion de l'accès aux ressources éducatives et au système de santé pour tous, indépendamment de leur situation géographique ou sociale.
<b>Démocratie</b>	L'importance de l'expression de la population sur sa santé, sur les mesures prises pour l'assurer et la participation aux décisions qui les concernent.
<b>Prise en compte des responsabilités collectives</b>	Reconnaissance des responsabilités collectives sociales, économiques et environnementales qui influencent la santé et les comportements des individus, en évitant la stigmatisation et la surévaluation des responsabilités individuelles.

---

<sup>8</sup> **One Health** : Relie la santé humaine, animale et environnementale à travers l'émergence de maladies issues des interactions entre ces systèmes. Il contribue à la prévention des épidémies et à la promotion d'un environnement sain.

**Développement durable** : Répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Intègre des dimensions économiques, sociales et environnementales. En promouvant un développement qui respecte l'environnement et favorise l'équité sociale, le développement durable contribue à des conditions de vie saines et durables.

**Urbanisme favorable à la santé** : Ce concept met l'accent sur la conception des espaces urbains pour favoriser un mode de vie sain. Cela inclut la création d'espaces verts, l'amélioration des infrastructures de transport, et l'accès à des services de santé. Un urbanisme bien pensé peut réduire les risques de maladies, promouvoir l'activité physique, et améliorer la qualité de vie des habitants.

## POSITIONNEMENT & MISSIONS

Promotion Santé NA se positionne comme un **opérateur de seconde ligne**<sup>9</sup>, ce qui signifie qu'elle n'intervient pas directement en éducation pour la santé auprès du public. L'association privilégie le transfert de connaissances avec les professionnels et les décideurs afin qu'ils puissent, par eux-mêmes, participer au développement d'actions de promotion de la santé.

Ce transfert peut s'opérer à travers la co-animation d'ateliers d'éducation pour la santé avec un professionnel afin de renforcer ses compétences.

Dans une **logique de subsidiarité** prévue par les statuts, l'association peut initier des interventions d'éducation pour la santé dans un cadre restreint, justifié par l'absence de réponse adaptée sur un territoire donné. Ces dérogations au positionnement de seconde ligne sont limitées, temporaires, ciblées et évaluées sur leur capacité à transférer rapidement l'expertise vers les acteurs locaux. L'association ne saurait se substituer à la responsabilité des acteurs de première ligne. Ces derniers restent les principaux intervenants directs auprès du public.

Ainsi, l'intervention directe d'éducation pour la santé peut se justifier :

- dans le cadre de partenariats stratégiques<sup>10</sup> visant, à terme, à ce que le partenaire s'implique en autonomie dans des actions de promotion de la santé ; stratégie limitée à une durée de deux ans.
- dans le cadre d'une implication historique dans des dispositifs nécessitant des interventions de première ligne (par exemple, l'ASV de Niort), sous réserve que ces dispositifs démontrent leur impact en promotion de la santé sur le territoire.

### Cadre d'action

L'association adapte ses actions aux lois, réglementations et politiques de santé en vigueur, tant au niveau national que régional. Elle s'appuie sur les dispositifs de concertation et de coordination existants pour travailler en partenariat avec les autres acteurs du territoire.

<b>Cadre législatif et réglementaire</b>	Loi de modernisation du système de santé (2016) Plan national de santé publique (2018-2022) > Stratégie Nationale de Santé (2023-2033) - En attendant : base du Haut Conseil de la santé publique
<b>Politiques régionales</b>	PRS 2018-2028 ; Schéma Régional de Santé 2023-2028 Feuille de route santé 2023-2028 - Région Plan Régional Santé Environnement 2024-2028 (PRSE4) Plan Régional Santé au Travail 2021-2025 (PRST4)
<b>Dispositifs de concertation, coordination</b>	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Conseils Territoriaux de Santé Communautés Professionnelles Territoriales de Santé / Contrats Locaux de Santé / Contrats Locaux de Santé Mentale ...

<sup>9</sup> Depuis la circulaire DGS/SD6 n° 2001-504 du 22 octobre 2001 relative l'élaboration des schémas régionaux d'éducation pour la santé, l'éducation pour la santé fait partie intégrante des systèmes de santé et d'éducation ; en 2008 à la création des Ireps > arrêt des interventions auprès des publics pour se concentrer sur le développement de l'éducation et de la promotion de la santé - « Les instances Régionales d'éducation et de Promotion de la Santé et leur Fédération : missions, métiers, activités et perspectives » - Fnes - mars 2013

<sup>10</sup> Les actions de première ligne permettent alors de mettre en évidence ce qu'il est possible de réaliser avec le public tout en essayant de convaincre les professionnels de s'impliquer pleinement dans ces interventions et de les accompagner pour renforcer leur autonomie.

## Missions principales

L'association vise à :

**Rassembler les acteurs** : Contribuer à fédérer les acteurs de la promotion de la santé aux niveaux local et régional car la promotion de la santé est un domaine multidisciplinaire qui nécessite le dialogue et la collaboration entre différents professionnels et structures.

**Renforcer les connaissances et les compétences** : Accompagner les décideurs et les opérateurs pour qu'ils puissent développer des milieux de vie favorables à la santé, mettre en place des actions de qualité et adopter une approche globale de la santé respectueuses des choix et des besoins des individus.

**Accompagner les personnes et les groupes** : Soutenir les individus et les groupes dans le renforcement de leur capacité à agir sur leur propre santé, en renforçant les compétences individuelles et collectives, en soutenant la participation active de la population aux décisions, et en créant les conditions favorables à l'exercice de la citoyenneté.

Pour mener à bien ces objectifs, l'association met en œuvre les missions suivantes :

Recherche & innovation	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Participation à des travaux de recherche en promotion de la santé</li><li>&gt; Capitalisation des savoirs issus de l'expérience</li><li>&gt; Production de données (diagnostics, enquêtes, études, évaluations)</li><li>&gt; Création d'outils pédagogiques et de démarches innovantes</li></ul>
Edition et diffusion de ressources	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Diffusion d'informations et relais de campagnes de santé publique</li><li>&gt; Analyse et valorisation des savoirs en promotion de la santé</li><li>&gt; Réalisation de synthèses et d'analyses, publication de documents</li><li>&gt; Mise à disposition de ressources documentaires et pédagogiques</li></ul>
Coordination et animation	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Mise en réseau, animation de réseaux</li><li>&gt; Organisation de temps d'échanges, débats publics, colloques</li><li>&gt; Co-construction d'initiatives utiles</li></ul>
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Accompagnement à l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques et d'actions de santé</li></ul>
Formation	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Participation à la formation initiale</li><li>&gt; Elaboration et animation de formations</li><li>&gt; Analyse de pratiques</li></ul>
Déploiement de programmes	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Elaboration et coordination de dispositifs d'appui et de programmes thématiques de santé</li><li>&gt; Implantation de programmes basés sur des données probantes</li></ul>

## Modalités d'intervention

Dans toutes ses missions, Promotion Santé NA se positionne comme un facilitateur, en :

- > Assurant un rôle d'intermédiaire (courtage de connaissances) ;
- > Faisant remonter les besoins, les retours d'expérience et collectant les informations du terrain ;
- > Stimulant les échanges et les débats ;
- > Partageant des informations claires et accessibles.

Pour maintenir sa légitimité et sa crédibilité en matière de connaissance du terrain, l'association déploie une approche structurée, qui repose sur :

- > La formation continue des équipes ;
- > L'écoute active des acteurs de terrain pour mieux appréhender les besoins réels ;
- > Le maintien d'un contact direct<sup>11</sup> avec les populations
- > La valorisation des résultats de ses actions
- > Une démarche qualité<sup>12</sup> transparente.

## Principes d'intervention

L'association fonde son action sur les principes suivants :

Fondement sur des données probantes	Baser les actions sur des données issues de connaissances scientifiques, expérientielles, des évaluations et des capitalisations d'interventions.
Respect et bienveillance	Rejeter toute approche culpabilisante, moralisatrice ou manipulatrice.
Approche globale et territoriale	Viser une efficacité accrue, en priorisant les milieux de vie qui ne bénéficient pas d'actions de santé adéquates.
Coopération	Maximiser l'impact des actions.
Approche communautaire	Créer, soutenir les dynamiques collectives favorisant la participation active des membres d'une communauté dans la définition de leurs besoins, la prise de décisions et la mise en œuvre de solutions adaptées à leur contexte
Subsidiarité	Développer des programmes d'actions adaptés aux besoins spécifiques de publics concernés, en agissant par subsidiarité si nécessaire.

## FONCTIONNEMENT

Le règlement de fonctionnement complète et précise les statuts de l'association ; il établit des règles et des procédures claires concernant le fonctionnement interne de l'association.

### Composition

> **Membres (adhérents)** : Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine est une association ouverte à tous, constituée de membres actifs, personnes physiques ou morales, partageant ses objectifs et ses valeurs<sup>13</sup>, qui par le paiement de la cotisation adhèrent à l'association et en conséquence disposent d'un droit de vote aux assemblées générales.

> **Volontaires**<sup>14</sup> : Toute personne peut s'engager bénévolement sans devenir membre, à condition de signer la charte des volontaires. Après avoir suivi les formations requises, elle peut participer activement aux actions de l'association.

> **Equipe salariée** : composée de professionnels chargés d'ingénierie, documentalistes, formateurs en promotion de la santé, chargés de communication, aux parcours variés et qui partagent des valeurs communes en faveur de la promotion de la santé. Leur expertise, issue de l'éducation populaire, de l'action sociale, du secteur médico-social, du soins ou de formations spécifiques en santé publique, sociologie ..., enrichit les activités de l'association, permettant une meilleure réponse aux besoins des territoires ; appuyés par des missions supports et de pilotage.

<sup>11</sup> dans le cadre de co-animation d'ateliers par exemple, la réalisation d'entretien auprès de la population ou la mise en place d'interventions d'éducation pour la santé auprès de la population dans un cadre défini et temporaire.

<sup>12</sup> [Guide d'autoévaluation](#) - comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?

<sup>13</sup> Toute demande d'adhésion doit être validée par le Conseil d'administration

<sup>14</sup> Inscrite dans les statuts modifiés en 11/23, cette modalité entrera en expérimentation en 2025 pour s'assurer que l'association est en capacité d'accompagner des volontaires dans leur travail de terrain en promotion de la santé, sur deux antennes, avant de pouvoir l'étendre à toutes les antennes

## Gouvernance

- > **Assemblée générale** : Les membres prennent les décisions importantes et élisent le conseil d'administration.
- > **Conseil d'Administration** : Composé de 10 à 14 membres élus, est responsable des décisions stratégiques et supervise les activités et l'utilisation des fonds, porte le message politique de l'association. Siègent également au Conseil, sans droit de vote, un représentant du CSE, la présidence du Conseil Scientifique ainsi que les représentants des Conseils de proximité,
- > **Bureau** : Composé de 6 membres issus du conseil d'administration, se charge des opérations quotidiennes et de la préparation des réunions.

## Conseil, mise en alerte

Promotion Santé dispose de différentes instances et expertises pour l'assurer d'un développement pertinent et respectueux du droit.

- > **Conseil scientifique** : Il renforce la base scientifique de l'association, améliore la qualité de ses activités et facilite les collaborations avec les acteurs de la recherche.
- > **Comité Social et Economique** : consulté et informé sur les orientations stratégiques et gère les activités sociales et culturelles, il participe à la promotion de la santé et de la sécurité au travail. Il représente les intérêts des salariés, il analyse les données économiques, maîtrise le droit du travail et communique efficacement avec toutes les parties prenantes. Il contribue à l'amélioration des conditions de travail au sein de l'association.
- > **Commissaire aux comptes** : garantit la transparence et la fiabilité des informations financières à travers la vérification et la certification des comptes. Il conseille les instances sur des questions comptables, fiscales ou encore réglementaires.

## Proximité territoriale

Promotion santé est une association régionale proche des territoires :

- > **Antennes** : Douze antennes départementales mettent en œuvre les activités, participent à des instances locales de démocratie en santé et établissent des partenariats locaux.
- > **Conseil de proximité** : Chaque antenne met en place au moins un conseil de proximité au sein du département. Ils ont pour objectif de renforcer la promotion de la santé à l'échelle locale. Ils sont conçus pour s'ajuster aux besoins particuliers de chaque territoire. Leur composition évolue en fonction des spécificités locales.

## Organisation

L'organisation de l'association s'adapte tout en visant des objectifs durables :

- Assumer sa responsabilité sociétale ;
- S'assurer de la pertinence, la cohérence et l'efficacité des activités dans le cadre d'une démarche qualité de réseau ;
- Favoriser la collaboration et le partage de bonnes pratiques ;
- Assurer la gestion des emplois et parcours professionnels, en intégrant l'adaptation, le transfert de connaissances et l'intelligence artificielle.

## Financement

L'association reçoit des financements publics pour réaliser ses missions. Elle développe des programmes adaptés aux territoires, nécessitant souvent des co-financements. Les financements *sur projet* requièrent un suivi rigoureux des demandes de subvention. Contrairement aux structures sanitaires et médico-sociales, l'association ne bénéficie pas de

financements de fonctionnement, elle applique un forfait pour prendre en compte l'ensemble des charges. L'association répond également aux demandes de prestation des structures majoritairement à but non lucratif et aux besoins de formation continue insuffisamment couverts. Elle s'appuie sur tout financement éthique, notamment de fondations, lui permettant de réaliser son objet.

## PARTENARIATS

La santé étant multidimensionnelle, la collaboration avec des partenaires de divers secteurs est essentielle pour agir efficacement. Face à la multitude de structures liées aux déterminants de santé, une priorisation s'impose. Les partenariats se développent à travers des projets co-construits et des actions de plaidoyer.

<b>Santé environnement</b>	Chercheurs et praticiens spécialisés dans le changement climatique Structures déployant One Health, l'Urbanisme favorable à la santé... et travaillant avec les collectivités, les entreprises et les institutions. Ordre des vétérinaires, syndicats agricoles...
<b>Education populaire</b>	Acteurs promouvant l'éducation et la culture pour tous Organisations favorisant la participation active des individus et des groupes
<b>Santé au travail</b>	Médecine du travail ; syndicats ; chambres de commerce Acteurs soutenant la promotion de la santé en entreprise Préventeurs (CARSAT, ex: OPPBTP) ; Organisations professionnelles ;
<b>Recherche et enseignement supérieur</b>	Universités ; laboratoires de recherche ; institutions facilitant le courtage de connaissances en promotion de la santé
<b>Secteur social</b>	Associations caritatives ; organismes de logement social ; associations gestionnaires de structures sociales et médico-sociales